

!a.charte

des auteurs et illustrateurs jeunesse

publié lundi 29 novembre 2021

Les recommandations tarifaires 2022 de la Charte

Les recommandations de la Charte en matière de rémunération sont réévaluées et votées chaque année lors de son assemblée générale. Pour 2022, l'AG a voté l'indexation des recommandations tarifaires sur l'indice des prix à la consommation, soit + 1,3 %.

Les recommandations tarifaires 2022 des **rencontres** sont :

- 453,56 € brut la journée
- 273,63 € brut la demi-journée

Les recommandations tarifaires 2022 des **signatures** sont :

- 226,78 € brut la journée
- 136,82 € brut la demi-journée

Ces recommandations sont soutenues par la **Fédération des Salons et Fêtes du Livre jeunesse**.

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/les-recommandations-tarifaires-2022-de-la-charte>